



**NUMÉRO 71**  
**ÉTÉ 2022**

**P.2**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

**P.3**  
**MOT DU DIRECTEUR  
GÉNÉRAL ADJOINT**

**P. 5-14**  
**NOUVELLES GÉNÉRALES**

Président **ALEXANDRE  
RICARD**



En avril dernier, vous m'avez accordé un premier mandat complet à titre de président du Local 9. Après avoir passé plusieurs mois à la tête de l'organisation, c'était mon souhait le plus cher de continuer à vous représenter et à défendre vos intérêts. Je veux donc commencer cette édition du journal en vous disant : Merci! Merci de votre confiance.

Je souhaite aussi profiter de cette plateforme pour vous parler de mes orientations pour les prochaines années. D'abord, même si nous sommes connus avant tout pour notre présence sur le terrain, je crois qu'il est avantageux pour notre organisation de développer de nouveaux canaux de communication avec nos membres. D'ailleurs, une résolution en ce sens a été adoptée par les délégués à notre congrès en avril dernier. La résolution nous demande d'explorer la possibilité de mettre en place une plateforme de consultation en ligne destinée à nos membres. Les assemblées syndicales, les visites de chantier et un contact régulier avec votre représentant demeurent évidemment des moyens de bien connaître la réalité de nos membres. Malgré cela, si nous souhaitons bien vous représenter, vous devez avoir plusieurs opportunités de nous partager votre opinion.

Ensuite, en tant que président, je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour rassembler tous les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières au Local 9. Toutes nos actions, petites ou grandes, convergent vers ce but. Je sais que nous sommes la meilleure organisation pour défendre notre beau métier et les personnes qui se lèvent tôt chaque matin pour le pratiquer.

En terminant, je souhaite aborder un autre sujet. Les prochaines élections provinciales approchent à grands pas. Une campagne de sensibilisation et d'analyse des plateformes politiques sera mise en œuvre par la FTQ. Je vous invite à la consulter et à la partager, le moment venu. De mon côté, sans vouloir vous encourager à voter plus pour un parti que pour un autre, j'espère que les travailleurs et travailleuses se rendront aux urnes. Je vous le répète encore une fois : **Ensemble, on est la masse**. Nous devons penser à ce qui nous rassemble plutôt qu'à ce qui nous divise. Même s'il est tentant de penser à soit en premier, nous devons être une masse solidaire pour protéger nos droits collectifs en matière de travail. Au moment de mettre notre crochet sur notre bulletin de vote, réfléchissons à ce qu'on veut laisser aux générations futures, à la société dans laquelle nous voulons vivre et comment nous pouvons concrétiser cette vision, ensemble.

Solidairement,

*Alexandre Ricard*

Directeur général adjoint

## FRANÇOIS LONGTIN



Nous sommes dans une période effervescente dans l'industrie de la construction : c'est le plein emploi et les bancs d'école sont pleins. De nouvelles personnes arrivent sur les chantiers à chaque jour et découvrent notre beau métier.

Toutes ces nouvelles travailleuses et travailleurs auront évidemment besoin de se former. C'est non seulement une question de compétence, mais aussi un enjeu de santé et sécurité. Si vous faites partie des personnes qui sont entrées dans l'industrie par bassin, vous devez obligatoirement compléter 30 heures de formation chaque année conformément à l'article 7 du règlement sur la délivrance des certificats de compétence. Au-delà de cette obligation, les cours de perfectionnement sont ouverts à tous: apprentis diplômés, apprentis entrés par bassins ou compagnons aguerris.

Saviez-vous que les syndicats ont leur mot à dire sur l'offre de formation professionnelle? Nous nous prononçons sur les cours de perfectionnement et sur la formation donnée aux étudiants du DEP. C'est le mandat du sous-comité professionnel du métier de charpentier-menuisier sur lequel le Local 9 siège en tant que représentant de la FTQ-Construction.

Par exemple, vous avez sûrement remarqué que de plus en plus de constructions se font en structure massive de bois d'ingénierie. Présentement, seule une formation d'introduction de 20 heures est offerte aux charpentiers-menuisiers. C'est pourquoi le Local 9 a proposé au sous-comité que de nouvelles formations de perfectionnement soient développées sur ce type de structure. Cela pourrait donner de plus grandes opportunités d'emploi à nos membres. L'offre de cours doit s'adapter aux besoins de l'industrie!

En participant à des formations régulièrement, on demeure à l'affût des nouvelles technologies et des nouvelles techniques. Grâce au fonds de formation négocié par vos syndicats, toutes les formations sont gratuites et des mesures incitatives sont en place pour les rendre encore plus accessibles.

Je vous encourage donc à consulter le répertoire des formations offertes par Fiers et Compétents et à contacter votre représentant si vous avez des questions. Nous avons un métier avec des tâches très variées et qui change beaucoup. C'est pour cela qu'il est essentiel de continuer à apprendre tout au long de sa carrière.

*François Longtin*

Réussir votre examen

# Charpentier- menuisier

Des ateliers de perfectionnement admissibles au Fonds de formation des salariées de l'industrie de la construction, au cours desquels vous réviserez les connaissances théoriques du métier en prévision de l'examen de qualification provinciale de la Commission de la construction du Québec (CCQ).



## Formations en classe



8 h à 16 h



2 jours



Gratuit si admissible au FFSIC  
Membres APCHQ : 450 \$ + tx  
Non-Membres APCHQ : 675 \$ + tx

## Formations en ligne



17 h 30 à 21 h



4 soirs



Gratuit si admissible au FFSIC  
Membres APCHQ : 450 \$ + tx  
Non-Membres APCHQ : 675 \$ + tx

Inscription des participants  
admissibles au FFSIC:  
[fiersetcompetents.com](http://fiersetcompetents.com)  
1 888 902-2222



Inscription des participants non-admissibles au FFSIC :  
[apchq.com/formations](http://apchq.com/formations) | 438 315-6736 ou  
1 800 468-8160 | [formation@apchq.com](mailto:formation@apchq.com)

## Horaire<sup>1</sup> 2022-2023 Formations en classe

### Boisbriand

29 et 30 octobre 2022  
4 et 5 février 2023

### Drummondville

11 et 12 mars 2023

### Granby : 8 h 30 à 16 h 30

27 et 28 octobre 2022  
30 et 31 mars 2023

### Joliette

3 et 4 décembre 2022  
11 et 12 mars 2023

### Montréal

15 et 16 octobre 2022  
19 et 20 novembre 2022  
10 et 11 décembre 2022  
21 et 22 janvier 2023  
18 et 19 février 2023  
18 et 19 mars 2023  
15 et 16 avril 2023  
6 et 7 mai 2023  
10 et 11 juin 2023

### Québec

22 et 23 octobre 2022  
26 et 27 novembre 2022  
28 et 29 janvier 2023  
25 et 26 février 2023  
25 et 26 mars 2023  
22 et 23 avril 2023  
27 et 28 mai 2023  
10 et 11 juin 2023

### Rivière-du-Loup

6 et 7 mai 2023

### Sherbrooke

19 et 20 novembre 2022  
1<sup>er</sup> et 2 avril 2023

### Trois-Rivières

15 et 16 avril 2023

## Formations en ligne de soir : 17 h 30 à 21 h

3, 4, 5 et 6 octobre 2022  
14, 15, 16 et 17 novembre 2022  
5, 6, 7 et 8 décembre 2022  
23, 24, 25 et 26 janvier 2023  
20, 21, 22 et 23 février 2023  
27, 28, 29 et 30 mars 2023  
24, 25, 26 et 27 avril 2023  
29, 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2023  
19, 20, 21 et 22 juin 2023

<sup>1</sup> Horaire sous réserve de modification

# DOSSIER SANTÉ ET SÉCURITÉ

## Réforme en matière de santé et sécurité du travail

Vous avez sûrement entendu parler de la réforme des lois en matière de santé et de sécurité du travail qui a été adoptée à l'automne dernier. Portée par le ministre Jean Boulet, cette réforme a fait beaucoup réagir. Elle apporte des modifications importantes aux mécanismes de prévention et au régime d'indemnisation. Elle est maintenant appelée la Loi 27.

Le 6 avril dernier, le régime intérimaire est entré en vigueur, ce qui veut dire que TOUS les milieux de travail doivent prendre en charge la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses. Nous avons participé à un rassemblement organisé par la FTQ pour sensibiliser la population face aux nouveaux mécanismes de prévention.

## Amiante : nouvelle norme

En avril dernier, une nouvelle norme d'exposition à l'amiante de 0,1 fibre/cm<sup>3</sup> est entrée en vigueur. Si votre employeur ne prend pas les mesures nécessaires pour vous protéger de l'exposition à l'amiante, contactez votre représentant.

## Ne nous forcez pas à crier!

Une bonne nouvelle pour nos oreilles : en juin 2023, les niveaux acceptables d'exposition au bruit passeront de 90 à 85 décibels (dB) pour une période de huit heures de travail. Bien que cela semble peu, ça représente une diminution de plus de la moitié! En effet, selon l'échelle logarithmique, une augmentation du bruit de 3 dB correspond à un doublement de l'énergie sonore.

La surdit  due au bruit est la maladie professionnelle qui touche le plus grand nombre de travailleurs et de travailleuses. Dans notre industrie, le bruit fait souvent partie de notre



environnement de travail.  a fait plusieurs ann es que la FTQ demande qu'une nouvelle r glementation soit mise en place. Cette nouvelle norme est donc une victoire pour le milieu syndical!

## Vous n'avez pas   payer pour votre s curit 

C'est la responsabilit  de votre employeur de vous fournir l' quipement de s curit  n cessaire   vos t ches, selon votre convention collective,   l'exception des bottes et du casque de s curit . Si votre patron vous demande de d bourser des frais pour l'achat d'autres  quipements, contactez votre repr sentant syndical.





# LE SAVIEZ-VOUS?

La FTQ-Construction donne le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* dans plusieurs villes du Québec. Cette formation, d'une durée de 30 heures, est obligatoire pour travailler sur les chantiers et donne l'attestation ASP-Construction. En adhérant à la FTQ-Construction par la suite, les participants et participantes sont éligibles à un remboursement de 75% des frais.

Si quelqu'un de votre entourage souhaite se joindre à notre industrie, contactez un représentant du Local 9 pour connaître l'horaire des formations ASP offertes dans votre région.



Charpentiers-menuisiers sur un chantier de génie civil dans la région de Montréal



Membres du Local 9 dans la région de la Mauricie

# NOTRE ÉQUIPE JURIDIQUE

Au cours des derniers mois, notre équipe juridique au Local 9 s'est agrandie. Nous avons engagé une deuxième avocate ce printemps : Me Noémie Laprise. Nous avons donc deux avocats à temps plein qui prennent en charge vos dossiers d'accidents de travail, d'assurance-emploi, de griefs, etc. Annie Serres s'est jointe à l'organisation à l'automne dernier à titre de secrétaire juridique. Audrey Pelletier-Lemieux, technicienne juridique, est avec nous depuis l'été 2019.

À la suite de la nomination de Me Antoine Berthelot comme juge administratif au Tribunal administratif du travail, nous avons embauché un nouvel avocat. Me Mark-André Archambault est un procureur qui a plusieurs années d'expérience en droit du travail. Avec cette équipe engagée et passionnée, les membres du Local 9 profitent du meilleur service juridique de l'industrie.



## Antoine Berthelot,

avocat au Local 9 depuis 2011, a accepté en mai dernier un poste de juge

au Tribunal administratif du travail. Au cours de sa carrière, il a défendu des milliers de nos membres dans leurs dossiers d'accidents de travail, d'assurance-emploi, d'arbitrage et de grief, etc. Il a fait grandir notre équipe juridique, la faisant passer d'une à quatre personnes qui vont continuer à faire avancer les dossiers avec dévouement et professionnalisme. Il a su développer une connaissance accrue des maladies professionnelles reliées à notre métier, des relations de travail et des intervenants dans le milieu de la construction. C'est une grande fierté pour nous de voir cette expertise reconnue par ses pairs. Cela démontre la grande qualité du service que nous donnons à nos membres au Local 9. Merci pour tout Antoine et bon succès dans tes nouvelles fonctions!

## Diane Larochelle,

secrétaire à notre bureau de Québec, a pris sa retraite le 29 avril dernier. Diane a fait sa carrière dans le mouvement syndical. Elle a été embauchée le 4 juillet 1979 comme secrétaire pour un syndicat qui représentait des sections locales du secteur des usines. Ces sections locales étaient à ce moment affiliées du côté de Washington. Lorsque leurs conventions collectives sont arrivées à échéance, elles se sont jointes au projet de syndicat québécois du Local 9 et c'est à ce moment que Diane a rejoint l'équipe. Depuis ce temps, elle est devenue un pilier pour la grande région de Québec. Son professionnalisme et son dévouement étaient appréciés autant par les membres que par le personnel. De la part de toute l'équipe, un grand merci Diane et nous te souhaitons de profiter pleinement de cette retraite bien méritée!



L'équipe juridique du Local 9. De gauche à droite : Audrey Pelletier-Lemieux, Me Noémie Laprise, Me Mark-André Archambault et Annie Serres.

# 25 ANS DE FIDÉLITÉ



Alain Tremblay  
Saguenay / Lac St-Jean



Bruno Côté  
Bas St-Laurent / Gaspésie / Les Îles



Daniel Bouchard  
Québec



Rosaire Dauphinais  
Mauricie



Fernand Duguay  
Montréal



Florimond Côté  
Québec



Gaston Blais  
Côte-Nord



Gervais Desbiens  
Saguenay / Lac St-Jean



Jacques Thérberge  
Rive-Sud de Montréal



**NOUVEAU  
CADEAU DE  
FIDÉLITÉ - 20 ANS**



Voici quelques photos de remises de montre, soulignant 25 ans d'ancienneté avec la Fraternité.

**ENSEMBLE,  
ON EST LA MASSE!**



Jean-Yves Tremblay  
Côte-Nord



Joel Beaudry  
Bas St-Laurent / Gaspésie / Les Îles



Jude Mallais  
Saguenay / Lac St-Jean



Martin Dubé  
Côte-Nord



Maurice Arseneault  
Côte-Nord



Nelson Caron  
Bas St-Laurent / Gaspésie / Les Îles



Nicolas Longuépée  
Côte-Nord



Robert Grenier  
Québec



Serge Côté  
Centre-du-Québec

Les membres du conseil général ont voté pour l'ajout d'un nouveau cadeau à notre programme de fidélisation lors de l'assemblée d'octobre 2021. Comme vous le savez, ce programme a été créé en 2013 pour remercier nos membres qui continuent de faire confiance au Local 9 année après année. Ainsi, pour souligner leurs 20 ans d'appartenance à la Fraternité, nos membres se verront offrir un marteau avec le logo de notre section locale. Merci de votre confiance!

# CONGRÈS DU LOCAL 9

C'est le 23 et 24 avril dernier que s'est tenu le congrès du Local 9. Cet événement a réuni un peu plus d'une centaine de délégués de partout au Québec par visioconférence.

Les discussions autour des résolutions ont abordé plusieurs sujets. Les délégués ont entre autres adopté une proposition visant à explorer la mise en place d'une plateforme de consultation en ligne destinée à nos membres. De plus, une résolution pour choisir un nouveau cadeau pour souligner 30 ans de fidélité a été adoptée par l'assemblée. Il faut dire qu'après avoir célébré nous-mêmes nos 40 ans l'an dernier, c'est une grande fierté de voir que certains de nos membres sont demeurés avec nous presque depuis le premier jour. Enfin, deux nouvelles instances ont été créées : un comité de consultation et de soutien aux diversités, ainsi qu'un comité de consultation et de soutien aux charpentiers-menuisiers. Si vous souhaitez vous impliquer auprès de ces comités, contactez votre représentant!

Deux invités se sont adressés à l'assemblée. D'abord, Hans Marotte, conseiller politique pour la FTQ, a fait un portrait politique actuel en vue des prochaines élections provinciales. Ensuite, Sylvie Vandette, conseillère en relations de travail pour la FTQ-Construction, a présenté

aux délégués les grands dossiers de notre fédération. Pour en savoir plus, consultez l'article à ce sujet dans cette édition.

Les délégués ont eu des discussions en petits groupes sur la mobilisation dans notre mouvement syndical sous deux différents aspects : les délégués de chantier et les assemblées mensuelles.

Tout de suite après le congrès, les élections du nouvel exécutif provincial ont eu lieu. Le confrère Alexandre Ricard a été élu au poste de président pour un premier mandat complet. Les confrères Michel Mercier et Matthew Fowlis ont été réélus à leur poste de vice-président. Le confrère François Grenier a été élu au poste de trésorier pour un premier mandat sur l'exécutif. Enfin, Marie-Sophie Plante a été élue à titre de secrétaire. Elle est la première femme à siéger sur l'exécutif provincial de notre section locale.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à ce congrès et félicitations au nouvel exécutif provincial!



**SSQ**  
assurance

L'esprit collectif

**Vous gagnez à changer pour SSQ Assurance**

En tant que membre de la Fraternité nationale des Charpentiers-menuisiers, Section locale 9, profitez de :

-  **20 %** de rabais en assurance auto
-  **15 %** de rabais en assurance habitation

Obtenez 60 \$ de rabais sur chacun de vos contrats en effectuant une soumission en ligne\*.

**Combinez vos assurances auto et habitation, c'est payant!**

Combinez vos assurances et obtenez **gratuitement** le plan **Bien protégé**, qui inclut cinq services d'assistance : routière 24 h, habitation, santé, juridique et vol d'identité.

+ **Demandez une soumission**  
1 866 777-2886 | [ssq.ca/groupes/nomdugroupe](http://ssq.ca/groupes/nomdugroupe)



# CONGRÈS FTQ-CONSTRUCTION

Les 25 et 26 mai derniers, la délégation du Local 9 était présente lors du 13e congrès de la FTQ-Construction. Au total, ce sont 132 délégués qui ont participé à cet événement, qui se veut l'autorité suprême de la fédération.

À l'ordre du jour, il a notamment été question de la mise en place d'une politique contre le harcèlement psychologique et sexuel. En effet, les événements entourant la démission du président sortant ont mis en lumière les lacunes quant aux vérifications des antécédents des dirigeants. C'est pourquoi une résolution pour améliorer le processus a été adoptée à l'unanimité par les congressistes. Le Local 9 a été très proactif dans les débats, ayant déposé deux résolutions et une motion qui ont mené à de très beaux échanges sur le plancher du congrès.

Plusieurs panellistes ont aussi pris la parole tout au long de l'événement. Entre autres, Mme Mélanie Laroche, professeure en relations industrielles à l'Université de Montréal, est venue nous faire le portrait du nouveau rapport de force dans le monde syndical. Philippe Lapointe,

Mme Sylvie Vandette, conseillère en relations de travail à la FTQ-Construction, est venue parler à notre congrès de plusieurs dossiers auxquels s'affairent notre syndicat, notamment sur les négociations collectives à armes égales. Après l'adoption de deux lois spéciales successives, en 2013 et 2017, portant atteinte à notre droit d'association et notre droit de grève, la FTQ-Construction et d'autres associations syndicales ont déposé une action fondée sur la charte devant les tribunaux afin de contester l'utilisation de ces lois spéciales par le gouvernement. Le procès a eu lieu en janvier et février dernier. Une décision est attendue pour la fin de l'année 2022.

Par ailleurs, le maintien de la priorité d'embauche régionale est un dossier que la FTQ-Construction mène de front devant les tribunaux pour défendre le droit des travailleurs de pouvoir compter sur une priorité d'embauche dans leur

conseiller aux communications, nous a présenté un plan visant à faire face à la transition énergétique. Il a présenté des solutions pour améliorer l'efficacité des bâtiments et a appelé à une meilleure réutilisation des matériaux et résidus que l'on trouve sur chaque chantier. Élise Dumont-Lagacé d'Action Travail des Femmes (ATF) nous a fait le portrait de la situation actuelle des travailleuses de l'industrie de la construction. On a aussi parlé formation professionnelle et santé et sécurité sur les chantiers, toujours des sujets qui nous tiennent à cœur. Vous pouvez d'ailleurs en apprendre davantage sur ces sujets en lisant le mot du directeur général adjoint et l'article sur le dossier SST dans cette édition.



Au terme du congrès, le confrère Daniel Boyer, président de la FTQ, est venu nous annoncer qu'il ne rebrigerait pas un autre mandat à titre de président de la plus grande fédération de travailleurs et travailleuses du Québec. Il a aussi tenu le rôle de président d'élection. Notre confrère Alexandre Ricard, président du Local 9, a été élu à un poste de vice-président sur le nouvel exécutif de la FTQ-Construction.

région de domicile. Un procès a eu lieu en mars dernier et une décision est prévue pour la fin de l'année 2022. D'ici là, les clauses du règlement et des conventions collectives protégeant l'embauche régionale restent valides. Ça ne s'arrête pas là ! Des démarches se poursuivent en parallèle auprès du gouvernement pour protéger les emplois régionaux dans les contrats publics.

Pour terminer, la FTQ-Construction a intenté un recours fondé sur la charte pour faire invalider les articles de la Loi R-20 qui restreignent le droit de faire des griefs. Actuellement, la Loi R-20 limite les sujets qui sont matières à grief. Le syndicat est le mandataire pour négocier les conventions collectives, il est donc normal qu'il puisse agir pour faire respecter l'ensemble des conditions de travail négociées. Les procédures sont en cours et nous continuons le travail sur cette revendication de longue date.

# UNE TECHNIQUE ANCESTRALE : L'ART DU TRAIT

En 2018, je venais à peine de réussir mon examen de compagnon charpentier-menuisier que je cherchais déjà mon prochain défi. Maçon? Électricien? Finalement, j'ai découvert un nouvel aspect de mon métier! J'ai appris que le savoir-faire des charpentiers-menuisiers peut être sans limites et va au-delà de ce que l'on voit sur les chantiers.

Toujours en 2018, j'ai participé à un atelier de quatre jours à l'École Pratique de Stéréotomie à Ottawa. Ces quatre jours m'ont initié à un tout autre univers et une toute nouvelle approche à l'apprentissage : celle de la charpente telle qu'elle est pratiquée en France. La stéréotomie, aussi appelée l'art du trait, est une technique que nos ancêtres ont amenée au Québec de France. La technique implique le dessin en grandeur réelle, appelé une épure, au début de la vue en plan de la structure. À partir de cette vue, on ajoute les hauteurs déterminées qui nous donnent des élévations, puis les angles de chaque pièce. Ensuite, elles sont rattachées à la structure.

Le trait n'implique pas de calculs mathématiques. Cela permettait à nos ancêtres de construire une géométrie de toiture avancée malgré leur manque d'éducation ou d'outils modernes. Cette technique offre un plus grand éventail de possibilités que la méthode avec l'équerre de toiture (le « speedsquare »). On peut retrouver des exemples de structures avec cette technique dans les vieux quartiers de plusieurs villes au Québec. C'est la méthode qui a servi à construire de grands chefs-d'œuvre comme la cathédrale Notre-Dame de Paris et sa célèbre flèche. Même si la technique fait partie du patrimoine immatériel de l'humanité déclaré par l'UNESCO depuis



2009, elle semble malheureusement complètement oubliée au Québec.

L'atelier de quatre jours ne suffisait pas et j'ai décidé de poursuivre les cours offerts par l'école à distance. À la fin de mon apprentissage, je pourrai construire n'importe quelle structure en géométrie complexe. Par exemple, un toit avec des versants de pentes différentes, un toit sur une maison qui n'est pas carrée, des voûtes intersectées d'autres voûtes, des tours en spirales...de quoi me rendre spécialiste en charpente de structures non conventionnelles.

J'ai appliqué pour de l'aide financière de la CCQ pour ma formation. Au début, ça m'a été refusée. L'administration peinait à comprendre le contenu des cours, n'étant pas offerts par la commission. Il m'a fallu 3 ans, beaucoup de temps, de discussions, de lettres de la part de mes employeurs et la collaboration du Local 9 pour finalement arriver à obtenir une subvention.

Ce que je veux que les gens retiennent de mon expérience, c'est que la formation est un droit. C'est important dans notre métier. On ne peut pas tout apprendre sur les chantiers et c'est pour cela que le fonds de formation existe. On s'est battu pour l'obtenir et on se doit de l'utiliser. Si un cours vous intéresse, foncez!

Depuis, j'ai réussi le 2e stage sur les 7 offerts par l'École Pratique de Stéréotomie. Mon objectif est de finir tous les cours et de créer un chef-d'œuvre qui sera jugé par un jury. Surtout, j'aimerais réanimer un intérêt au Québec pour une technique qui fait partie de notre patrimoine. L'art du trait pourrait nous démarquer sur le continent comme des charpentiers avec un savoir-faire unique et avancé.

# J'AI RÉCUPÉRÉ 20 000\$ GRÂCE À MON REPRÉSENTANT

J'ai contacté mon représentant Marcel Duchesne au printemps 2020 pour un problème de frais de déplacement non payés par mon employeur.

Après avoir examiné les faits, il m'a conseillé de déposer une plainte de salaire. Je lui ai fourni les documents requis : feuilles de temps, adresses des chantiers et relevés de paie.

J'ai réussi à récupérer plus de 20 000 \$ et je remercie fièrement la Fraternité pour le bon service reçu.

Fraternellement,

Martin Beauvais  
Centre-du-Québec

C'est une période très occupée pour l'industrie de la construction. L'an dernier, on enregistrait un peu plus de 196 millions d'heures travaillées, une augmentation de 20% par rapport à 2020. Beaucoup de personnes se joignent à notre industrie ou même retournent sur les chantiers après avoir arrêté plusieurs années.

Étant donné qu'il y a une forte demande, c'est le moment de défendre vos conditions et de les faire respecter. Vous avez le gros bout du bâton.

De plus, si vous cherchez un emploi, n'oubliez pas que la référence fait partie des services offerts par le Local 9. Contactez votre représentant ou votre bureau régional pour vous rendre disponible.

PLUS DE **500**

**FORMA  
TIONS  
GRATUITES**

Inscrivez-vous à une activité de perfectionnement et devenez un candidat convoité.



**FIERS  
ET COMPÉTENTS**.COM  
FORMATION  
DANS L'INDUSTRIE  
DE LA CONSTRUCTION



En mai dernier, une activité d'arbre en arbre sur le site d'Arbraska à Rawdon a été organisée par les comités de loisirs de Lanaudière et de Basses Laurentides-Lanaudière. Le soleil était au rendez-vous pour la centaine de participants qui ont profité de cette belle journée avec notre nouvelle mascotte : Marto! Merci à tous ceux qui étaient présents d'avoir fait de cette journée un succès et on vous invite à participer en masse aux activités organisées par la Fraternité.



Activité karting dans la région de l'Outaouais



Activité karting dans la région de l'Outaouais



**Nous organisons des activités pour nos membres partout au Québec. Pour connaître la prochaine dans votre région, contactez votre représentant ou consultez la page **Quoi de neuf** sur notre site Web**



Match de hockey organisé par le comité de loisirs de Montréal



Activité paintball organisée par le comité de loisirs de Montréal

# NOS BUREAUX

## MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL

9100, Métropolitain Est,  
Anjou, Qc, H1K 4L2

**T : (514) 374-5871**  
F : (514) 374-8800

### DIRECTION :

Alexandre Ricard, président  
François Longtin, directeur général adjoint  
Frédéric Cambrini, directeur adjoint  
Nicolas Trudel, directeur adjoint

### REPRÉSENTANTS :

Carl Gilbert, Emmanuel Lacoste,  
Maxime Macocco, David Ménard,  
Louis-Xavier Moreau, Martin St-Pierre  
COORDONNATRICE : Linda Dupuis

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

201, rue du Terminus Ouest, bureau 2400,  
Rouyn-Noranda, Qc, J9X 2P7

**T : (819) 762-4515**  
F : (819) 762-9506

REPRÉSENTANT : Martin Bluteau  
SECRÉTAIRE : Kariane Lamontagne

## BAIE-COMEAU (sur rendez-vous seulement)

1041, rue de Mingan,  
Baie-Comeau, Qc, G5C 3W1

**T : (418) 968-3008**  
F : (418) 968-2331

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier

## BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE

2, rue St-Germain Est, bureau 609,  
Rimouski, Qc, G5L 8T7

**T : (418) 723-2717**  
F : (418) 723-6466

REPRÉSENTANT : Gino Loisel  
SECRÉTAIRE : Judith Roy

## BROSSARD (sur rendez-vous seulement)

4805, boul. Lapinière, bureau 6200,  
Brossard, Qc, J4Z 0G2

**T : (514) 374-5871**  
F : (450) 926-6204

REPRÉSENTANT : Cédéric Déraspe

## CENTRE-DU-QUÉBEC

2940, boul. Lemire, bureau 106,  
Drummondville, Qc, J2B 7J6

**T : (819) 850-5315**  
F : (819) 850-3071

REPRÉSENTANT : Marcel Duchesne  
SECRÉTAIRE : Lise Pépin

## DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉDUCATION

SYNDICALE : Raphaël Lavoie  
DIRECTRICE DES FINANCES : Josée Vaudrin  
ADJOINTE ADMINISTRATIVE : Julie Amyot

AGENT DE RÉFÉRENCE : Patrick Thouin

SECRÉTAIRES / GESTION DES MEMBRES :  
Liana Mercurio et Jessika Gingras

AGENTE À LA COMPTABILITÉ : Kim Bellemare

AVOCATS : Noémie Laprise et

Mark-André Archambault

TECHNICIENNE JURIDIQUE :

Audrey Pelletier-Lemieux

SECRÉTAIRE JURIDIQUE : Annie Serres

CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS :  
Marianne Côté

## CÔTE-NORD

8, rue Père-Divet,  
Sept-Îles, Qc, G4R 3N2

**T : (418) 968-3008**  
F : (418) 968-2331

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier  
SECRÉTAIRE : France Goupil

## ESTRIE

2144 rue King Ouest, bureau 150,  
Sherbrooke, Qc, J1J 2E8

**T : (819) 563-3161**  
F : (819) 563-0024

REPRÉSENTANT : Paul Sévigny  
SECRÉTAIRE : Samantha Grandbois-Carrier

## ÎLES DE LA MADELEINE

(sur rendez-vous seulement)  
350, chemin Principal, bureau 201A,  
Cap-aux-Meules, Qc, G4T 1C9

**T : (418) 723-2717**  
F : (418) 986-2088

REPRÉSENTANT : Gino Loisel  
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL : Marco Rivard

## LAURENTIDES

330, rue Parent, 2<sup>e</sup> étage,  
St-Jérôme, Qc, J7Z 2A2

**T : (450) 436-8808**  
F : (450) 438-5720

REPRÉSENTANT : Yannick Pelletier  
SECRÉTAIRE : Céline Côté

## MAURICIE

7080, boul. Marion, bureau 210,  
Trois-Rivières, Qc, G9A 6G4

**T : (819) 375-9683**  
F : (819) 691-2398

REPRÉSENTANT : Martin Lebel  
SECRÉTAIRE : Isabelle Béland

## MONTRÉÉGIE

161, rue St-Jacques,  
Granby, Qc, J2G 9A7

**T : (450) 777-1030**  
F : (450) 777-4319

REPRÉSENTANT : Charles-Olivier Timperio  
SECRÉTAIRE : Karine Raymond (Renée Houle)

## OUTAOUAIS

219, boul. Maloney Ouest, bureau 3,  
Gatineau, Qc, J8P 3V9

**T : (819) 772-0237**  
F : (819) 772-0517

REPRÉSENTANT : Johnathan Baril  
SECRÉTAIRE : Claude Audy

## QUÉBEC

5000, boul. Des Gradins, bureau 265,  
Québec, Qc, G2J 1N3

**T : (418) 628-9299**  
F : (418) 628-5130

REPRÉSENTANTS : Christian Lacroix,  
Guillaume Gaudreault-Jean, Luc Martineau,  
David Gachon  
SECRÉTAIRE : Mélanie Morin

## LA FRATERNITÉ EST LE JOURNAL

publié par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers.

---

L'information recueillie dans ce numéro traite des activités depuis le numéro de décembre 2021 et est à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

L'équipe de direction, Julie Amyot, adjointe administrative,  
les représentants de la Fraternité et des membres.

## COORDONNATRICE DU JOURNAL

Marianne Côté

## COMMANDITES

Merci à nos commanditaires : APCHQ, Fiers et compétents, SSO

## PRÉPARATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

Atelier québécois Offset (1998) inc. 450.661.2711  
Upperkut 514.593.6363

Tirage : 28 000

Dépôt Légal Bibliothèque Nationale du Québec.

## SAGUENAY / LAC-ST-JEAN

2679, boul. du Royaume, bureau 230,  
Jonquière, Qc, G7S 5T1

**T : (418) 699-5061**  
F : (418) 699-6192

REPRÉSENTANT : Sabin Lapointe  
SECRÉTAIRE : Emilie Thibeault

## SAINT-GEORGES DE BEAUCE

(mardi pm ou sur rendez-vous)  
11215, 1<sup>re</sup> Avenue,  
Saint-Georges de Beauce, Qc, G5Y 1S4

**T : (418) 628-9299**  
F : (418) 628-5130

REPRÉSENTANT : David Gachon

## SOREL-TRACY (sur rendez-vous seulement)

71, rue de Ramezay, Local 308A  
Sorel-Tracy, Qc J3P 3Z1

**T : (514) 374-5871**  
F : (514) 374-8800

REPRÉSENTANT : Réjean Chalifoux

## TERREBONNE

(sur rendez-vous seulement)  
3455, boul. De la Pinière, bureau 203,  
Terrebonne, Qc, J6X 0A1

**T : (514) 374-5871**  
F : (450) 312-0327

REPRÉSENTANT : Kevin Noel

## THETFORD MINES

(sur rendez-vous seulement)  
733, boul. Frontenac Ouest, bureau 200  
Thetford Mines, Qc, G6G 7X9

**T : (581) 333-0101**  
F : (819) 850-3071

REPRÉSENTANT : Marcel Duchesne

**LE SYNDICAT DES CHARPENTERS-MENUISIERS ET DES  
CHARPENTIÈRES-MENUISIÈRES LE PLUS INFLUENT AU QUÉBEC.**

# ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.



**T 800 465-9791 F 514 374-8800**

9100, MÉTROPOLITAIN EST, ANJOU, QC, H1K 4L2

**LOCAL 9 QUEBEC**

